***Procès-verbal du conseil d’administration***

***En date du 12 septembre 2018***

***Membres présents :*** Aldo Arcaro, Dominique Bello, Francine St-Denis, Françoise-Anne Thomas (nouvelle directrice de l’école Victor-Doré) Isabelle Savard, Marie-Claude Senécal, Pierre Chaloux, Por Seang Khauv

***Membres absents :*** Camille Mori, Jacques Ouimet, Jocelyn Sicard, Stéphane Dzakovic

1. ***Ouverture de la réunion***

La réunion débute à 18h40 présidée par Marie-Claude Senécal et transcrite par Francine St-Denis.

1. ***Lecture et adoption de l’ordre du jour***

Lecture faite par Marie-Claude Senécal ***Résolution 12-09-2018.01*** proposée par Aldo Arcaro, secondée par Isabelle Savard

1. ***Lecture et suivi du procès-verbal du 13 juin 2018***

La présidente revient sur les points suivants, plusieurs autres étant à l’ordre du jour.

#4 Soirée du 30e non rentable financièrement malgré le succès obtenu auprès des invités et dignitaires.

#7.5 Projet livre imagés, on en reparle en octobre.

#11 Fête anniversaire 30e dans les écoles, faite la dernière journée de l’année scolaire. Isabelle Savard de Victor-Doré mentionne que pour tous les coupons de tirage auxquels les parents avaient répondu, des prix (chandails à l’emblème de la Fondation, toutous éléphants fournis par le Groupe Investors) ont pu être remis à chacun des élèves participants. Dominique Bello de Joseph-Charbonneau dit que les tirages se sont faits lors de la ‘fête karaoké’. Tous les objets de l’inventaire à l’effigie de la Fondation ont donc été remis aux élèves des deux écoles.

1. ***Budget 2018-19***

Francine St-Denis présente l’état des liquidités à ce jour.

* Solde en banque (incluant rachat $20,068 Investors et

$10,000 don l’Oréal projet DIP) $71,880

* Moins soldes restants à payer pour projets écoles 2017 et 2018 (33,100)
* Moins dépenses d’administration estimées 2018-19 (10,245)

Solde en banque estimé au 30 juin 2019 $28,535

***4.0 Budget 2018-19 (suite)***

Possibilité de verser un montant par école en juin 2019. Cependant si aucune activité de financement n’est faite en cours d’année, il faudrait prévoir $10,245 pour couvrir les frais administratifs de 2019-20, sinon les payer à même les placements.

1. ***Placements***

Camille Mori étant absente, la trésorière donne un aperçu de la valeur des placements, selon l’état de compte du 30 juin dernier soit $162,905 moins le rachat de $20,068 fait le 11 septembre, en vue du paiement des projets écoles de 2018. Le solde au 12 septembre esst d’environ $142,838. La présidente enverra l’information officielle, lorsque Camille lui communiquera les derniers chiffres.

***6.0 Sous-comités écoles (Fondation)***

Les sous-comités devaient être établis pour le 2e vendredi du mois de septembre, mais vu les problèmes urgents à régler dans le transport scolaire des élèves de Joseph-Charbonneau, Dominique Bello n’a pu régler complètement ce point avec les enseignants qui ne manifestent aucun intérêt à s’impliquer dans le sous-comité Fondation. Elle doit revoir avec eux les critères de compensation pouvant leur être offert, en échange de temps de bénévolat. **Il est décidé par les membres du CA, que si personne de cet établissement ne s’implique dans ce sous-comité, aucune somme ne sera versée en 2019, pour des projets écoles à Joseph-Charbonneau, le but étant d’éviter que ce soit encore les mêmes membres du CA qui se retrouvent à accomplir les nombreuses tâches au sein de cette fondation.**

***6.1 Noms des membres du sous-comité école***

À Victor-Doré : Geneviève Martin, Rachel Faucher, Carole-Anne Labrosse et Isabelle Beaudin. À recevoir les noms d’ici le 21 septembre pour l’école Joseph-Charbonneau.

***6.2 Noms des représentants au sein du CA***

Isabelle Savard, toujours représentante du sous-comité école Victor-Doré et déjà membre élu au sein du CA. À venir d’ici le 21 septembre pour Joseph.

***7.0 Projets des écoles***

***7.1 Date de présentation des projets, 24 octobre***

Dépendant du nombre de projets présentés, les membres du CA décideront du montant à allouer dans les écoles pour l’année 2018-19.

***7.2 Procédures de sélection*** Dépendant des projets présentés, nous décideront également des procédures de sélection, à savoir si c’est la Fondation qui paye pour tel projet, ou si nous le mettons en ligne, ou allons vers d’autres fondations.

***7.3 Reddition des comptes***

Elle doit être faite au fur et à mesure que les sommes sont accordées et que les projets sont terminés. Isabelle Savard fera un suivi pour obtenir les photos du bal, prises en juin dernier. Celles de Joseph-Charbonneau ont été reçues et mises sur Facebook, ce qui a dynamisé les réseaux sociaux, tout en nous donnant plus de visibilité.

***8.0 Dons provenant des écoles***

Reçu de l’école Victor-Doré la somme de $675 provenant de dons de parents, suite à l’envoie d’un formulaire de contribution volontaire pour la Fondation. Dominique Bello mentionne qu’à Joseph-Charbonneau les sommes demandées aux parents en début d’année, sont plutôt pour défrayer les coûts des activités organisées dans l’école, au cours de l’année et pour les anniversaires des élèves dans les classes. Étant la même fondation pour les 2 écoles, la présidente souligne qu’il serait préférable que les mêmes normes s’appliquent à Victor et à Joseph, concernant les demandes de contributions volontaires aux parents, afin d’éviter qu’ils se questionnent sur le fait qu’il n’y en ait pas lorsque leur enfant passe du primaire au secondaire. Pierre Chaloux suggère que sur le formulaire de demande de contributions à Joseph, il soit aussi indiqué qu’il est possible également de faire un don à la fondation de l’école. Mme Bello craint que les parents trouvent qu’il y a beaucoup de sollicitation d’argent avec les frais scolaires, en plus de cette contribution et de l’éventuelle participation à la loterie. Elle mentionne d’ailleurs ressentir un malaise au fait que les sommes récoltées à Victor-Doré soient réparties entre les 2 écoles. Pour cette raison, nous pensons transférer en dons dédiés à Victor, les sommes amassées à ce jour, vu qu’à Joseph aucune contribution volontaire n’a été demandée en début d’année. Les directrices doivent discuter, à savoir quelle solution adopter à cet effet et qui répondrait le mieux aux besoins des 2 écoles.

***9.0 Tâches, échéancier et implication auprès de la fondation***

Marie-Claude Senécal remet aux membres, un tableau des tâches à accomplir dans lequel chacun peut choisir ce qu’il désire faire.

***9.0 Tâches, échéancier et implication auprès de la fondation (suite)***

**Loterie**: Isabelle Savard craint qu’il soit trop tôt pour refaire une loterie cette année, suite à celle de févier 2018, considérant de plus, les résultats financiers de $11,230 sur les $25,000 visés. Si les sous-comités écoles ne veulent pas s’occuper de faire une loterie cette année, il faudra trouver une autre levée de fonds pour laquelle les sous-comités devront s’occuper puisque présentement, la seule autre activité de financement est la vente de bracelets à $2 l’unité (aucun gros profit à en tirer, pour d’éventuelles sommes à être versées dans les écoles en 2019.)

**Tournoi de balle-molle**: Cette année Marie-Claude Senécal étant trop occupée, elle ne peut organiser ce tournoi. Cependant elle a apporté les équipements nécessaires à un de ses amis, qui se charge de l’organiser pour notre fondation. Le samedi 22 septembre, la présidente sera présente avec sa fille puisque c’est le ‘tournoi Joanie’. Contrairement aux années précédentes, où il y avait 24-26 équipes pour 4-5 terrains, rapportant autour de $10000 à la Fondation, cette fois-ci ils ont loué 1 terrain, ce qui pourrait possiblement nous rapporter environ $2000. Francine St-Denis émettra les reçus de charité pour les dons obtenus à cette occasion.

**Spectacle d’humour** : Marie-Claude Senécal relancera Réal Châteauneuf pour savoir s’il refait cette année une soirée spectacle pour notre fondation.

**Chœur Alarica** : Isabelle Savard et Por Seang Khauv se partageront cette année la tâche d’assister aux concerts de cette chorale, au profit de la Fondation. Isabelle communiquera avec eux pour avoir les dates de concert et savoir s’ils nous envoient un don, suite à leur concert de juin.

**Bracelets $2** : À déterminer dans les écoles de quelles manières les vendre.

**Recherche de partenaires externes :** Aldo Arcaro vérifie avec un de ses contacts s’il peut nous aider dans cette démarche, moyennant un % sur les revenus.

**Site internet** : Aldo vérifie également avec Léon Leclerc, un professionnel en ce domaine, s’il peut nous aider à corriger notre site web, sinon le refaire, vu le départ de Jocelyn Sicard, qui n’arrivait pas adéquatement à rendre le site fonctionnel et dynamique. M. Lecler s’occupe déjà des sites d’Aldo et de celui d’Info Crime.

**Journal fondation :** La présidente écrit périodiquement ce journal afin qu’il soit diffusé dans les écoles, aux parents des élèves, par internet ou via les sacs d’école. Sa fille étant à l’école Joseph-Charbonneau, Marie-Claude Senécal dit ne pas avoir reçu ce journal à quelques reprises, qui est envoyé via internet, par Guylaine, la secrétaire de Joseph-Charbonneau. Isabelle Savard mentionne qu’à Victor-Doré, le journal est distribué aux parents en format papier, ce qui semble plus efficace.

**Remerciements :** Dépendant des cas, des remerciements officiels au nom de la Fondation sont envoyés aux donateurs, soit par la présidente, ou par la trésorière en même temps que les reçus de charité. Dans le cas de dons substantiels, nous joignons des affiches, faites de montages de photos d’élèves, utilisant du matériel ou des accessoires payés par les donateurs. Afin de renouveler ces affiches avec des photos plus actuelles, Marie-Claude Senécal propose que des professeurs prennent des photos avec un cellulaire, pour ensuite pouvoir faire ces montages. Elle suggère également, si possible, que les professeurs d’art fassent avec leurs élèves, des dessins ou cartes pour les vœux de Noël à envoyer aux donateurs.

**Réseaux sociaux :**  Pour plus de visibilité sur les réseaux sociaux, la présidente dit qu’il serait bien de filmer les enfants et le matériel offert par la Fondation et par les donateurs, afin de les diffuser sur les réseaux sociaux. Elle mentionne également qu’on pourrait faire tirer des prix (billets de hockey du Canadien, Rocket, Armada ou spectacles.) Camille Mori pourrait possiblement en offrir via ses contacts, sinon ça vaudrait le coût d’en acheter. Ce genre de concours pourrait aussi être fait via notre site web, après sa remise à jour. Isabelle Savard ajoute que nous pourrions nous en servir pour une levée de fonds virtuelle, comme l’année où nous avions fait tirer 2 billets pour assister, dans une loge, à une partie de hockey du Canadien.

***10.0 Dates des prochaines rencontres***

Les mercredis24 octobre et 5 décembre 2018, 20 février, 17 avril et 5 juin 2019.

***11.0 Varia***

***11.1 Dons provenant de d’autres fondations***

Tous peuvent faire des demandes de dons à d’autres fondations, mais il faut en aviser les membres du CA, pour s’assurer qu’il n’y ait pas de duplication de demandes. Ex : Concours Caisse Pop auquel une enseignante s’est inscrite personnellement pour un projet de danse $2000. S’assurer que notre fondation ne les sollicite pas à nouveau, à cet effet.

***11.0 Varia (suite)***

***11.1 Dons provenant de d’autres fondations (suite)***

La même chose pour les demandes faites au nom de l’école pour éviter qu’on en refasse une au nom de la Fondation, à Victor et à Joseph. Chaque école dépose un projet pour lequel notre fondation peut aller chercher de l’argent via une autre fondation, car certaines d’entre elles veulent faire des dons, sans verser l’argent directement à une école. Ex : Capital One qui n’avait pas besoin de reçu, mais qui ne voulait pas verser l’argent à Joseph, même si c’était un don dédié. Il fallait déposer le $1000 dans le compte de notre fondation et rembourser l’école ensuite.

Il faut ensuite s’assurer de prendre des photos des achats acquis pour ces projets et/ou des activités, avant de les envoyer à l’autre fondation, ainsi qu’à Marie-Claude Senécal pour les diffuser sur les réseaux sociaux. Et faire la reddition de comptes.

***11.2 Membres associés***

Stefan Dzabovic n’étant plus étudiant à Joseph-Charbonneau, il ne peut plus faire partie de la délégation étudiante de l’école. Il pourra désormais, s’il le désire, être membre associé sans droit de vote. Il n’est plus tenu d’assister aux réunions du CA, sinon à titre d’observateur.

Jocelyn Sicard a remis sa lettre de démission Il reste donc un poste vacant à combler au sein du Conseil d’administration, en plus du représentant de l’école Joseph- Charbonneau au point 6.2. Il est recommandé d’essayer de recruter un nouveau membre lors de la réunion de parents à Victor-Doré le 20 septembre prochain. Marie-Claude Senécal ne pouvant y être puisqu’elle sera déjà à la réunion de parents à Joseph-Charbonneau, elle demande à Aldo Arcaro d’y aller si possible pour parler de la Fondation, en tant que grand-père d’un élève de Victor-Doré, sans quoi la directrice s’en chargera.

***11.3 Projet DIP - L’Oréal***

Le 7 septembre dernier, la compagnie L’Oréal a envoyé une lettre à la trésorière indiquant qu’elle verserait $10,000 sous peu, pour le projet DIP (déficience intellectuelle profonde) à Victor-Doré. La présidente a remis le document écrit de ce projet à la nouvelle directrice Françoise-Anne Thomas, afin qu’elle ait le détail des achats à faire pour les accessoires et le matériel didactique.

***12. Clôture de la réunion***

Levée de l’assemblée à 20h20 proposée et secondée par Marie-Claude Senécal.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Marie-Claude Senécal, présidente

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Francine St-Denis, secrétaire-trésorière